



ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
 délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
 16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED
 Coeur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

OFFRE D'ACHAT

Les soussignés : *SCI KD Christeaux H^{me} Dominique et Jean-Paul et Christine*
 Demeurants : *277 ch. du Vallon de Teupseix 13600 LA CROIX ROULET*
 Reconnaissent avoir visité le 27/02/23 et 29/03/23 à 11h par l'intermédiaire de l'agence immobilière **ABAFIM**, le bien **Mandat N° 25401** ci-après désigné :
 Double maisons isolées sur 32 000m² située impasse Vigneville 65100 PAREAC
 Enregistré au cadastre sur les parcelles 63,65,420,418,49,61 de la section A de la commune de Paréac (65).

Le(s) soussigné(s) a(ont) pu visiter le bien objet de la présente offre autant de fois qu'il(s) l'a(ont) souhaité avant de faire la présente offre d'achat. Il(s) a(ont) obtenu les réponses aux questions qu'il(s) a(ont) soulevées et a(ont) même pu visiter avec une ou plusieurs entreprises de leur choix pour procéder à l'évaluation des travaux ou aménagements éventuellement envisagés.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

Prix net vendeur :	442 000 €
Honoraires d'agence :	38 000 €
Prix total honoraires d'agence inclus à la charge ^{de l'acquéreur} du vendeur :	480 000 €
(en lettres : quatre cent quatre-vingt mille euros)	

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- ^{4,16%} ~~8%~~ lors de la signature du compromis de vente soit la somme de ~~24 000 €~~ *20 000 €*
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de ~~456 000 €~~ *460 000 €*

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

[Signature]

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne - 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur dans ce même délai de 10 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Paréac , le 30 / 03 / 2023

5 mots rayés .

L'acquéreur,
(Offre d'achat soumise
aux présentes conditions)

Pour **ABAFIM**
Le négociateur,

Le vendeur,
(Acceptation de l'offre
aux présentes conditions)

Offre d'achat soumise
aux présentes conditions

E. CROUZIER





(1) Condition suspensive :

Optimum d'am prêt relais
accord de liste de meuble